

**Communauté**  
de communes

**Recueil**

**des actes  
administratifs**

**Octobre 2019 (n° 2)**



**Communauté de communes Thelloise**

7 avenue de l'Europe - 60530 Neuilly-en-Thelle - Tél. 03.44.26.99.50 - Fax. 03.44.26.99.77

 [thelloise.fr](http://thelloise.fr)

 [thelloise](https://www.facebook.com/thelloise)

 [@Thelloise](https://twitter.com/Thelloise)



# S O M M A I R E

----- Pages

## **ACTES ADMINISTRATIFS**

### **DECISIONS DU PRESIDENT**

- ✓ Décision n°2019-DP-028 du 18 octobre 2019 : Autorisation de signature avec la société VERDI INGENIERIE CŒUR DE France pour un marché ayant pour objet une assistance à maîtrise d'ouvrage pour le suivi des contrats et travaux dans le cadre de la compétence assainissement



# ***ACTES ADMINISTRATIFS***



# ***DECISIONS DU PRESIDENT***



**DECISION DU PRESIDENT**

Le Président de la Communauté de communes Thelloise ;

Vu les articles L.2122.21 et L.5211.9 et L.5211.10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la Commande Publique ;

Vu les arrêtés préfectoraux en date du 2 décembre 2016 et 19 juin 2017 portant respectivement création et fusion de la Communauté de communes et modification des statuts de la Communauté de communes Thelloise ;

Vu la délibération n° 2017-DCC-001 du 09 janvier 2017 portant élection du Président de la Communauté de communes ;

Vu la délibération n° 2017-DCC-004 du 09 janvier 2017 portant délégation des attributions de l'organe délibérant au Président ;

Vu la délibération n°2018-DCC-121 du 18 septembre 2018 portant extension et modifications des attributions déléguées au Président ;

Vu l'arrêté n° 2017/63 en date du 11 décembre 2017 portant délégation de fonctions et de signature à Monsieur DESLIENS Pierre, Vice-Président ;

Considérant la nécessité d'un marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le suivi des contrats et travaux dans le cadre de la compétence assainissement de la Communauté de communes ;

Vu l'offre reçue le 17 septembre 2019 et l'analyse en date du 19 septembre 2019 ;

**DECIDE**

*Article 1* : D'autoriser la signature avec la société VERDI INGENIERIE CŒUR DE FRANCE, représentée par Monsieur PLAT Jean Luc, sise, 99 rue de Vaugirard 75006 PARIS - SIRET 44529279000075 – d'un marché ayant pour objet une assistance à maîtrise d'ouvrage pour le suivi des contrats et travaux dans le cadre de la compétence assainissement, pour un prix unitaire journalier de 700 € HT, pour une durée de 6 mois, à raison d'une journée par semaine.

*Article 2* : Le Directeur Général des Services de la Communauté de communes et le Trésorier de Neuilly-en-Thelle, Receveur de l'Etablissement Public sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui fera l'objet des mesures de publicité réglementaires.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

060-200067973-20191018-2019-DP-028-AU

Neuilly en Thelle, le 18 octobre 2019

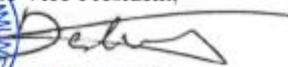
Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet 22/10/2019  
Affichage 22/10/2019

Pour l'autorité compétente par délégation



Pour le Président et par délégation,  
Le Vice-Président,

  
Pierre DESLIENS

Communauté de communes Thelloise

BP 45 - 60530 Neuilly-en-Thelle Cedex - Tél. 03.44.26.99.50 - Fax. 03.44.26.99.77

 theloise.fr

 theloise

 @Thelloise